

([^])

(N° 269.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1851.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE STEENHAULT.

Demande du sieur Alexandre BARNARD.

MESSIEURS,

Par requête en date du 29 novembre 1844, le sieur Barnard, dessinateur dans l'administration des chemins de fer en l'État, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Londres, le 20 décembre 1823, d'un père anglais et d'une mère belge.

Depuis 1827, il habite la Belgique avec cette dernière, et, depuis 1839, il est employé dans l'administration des chemins de fer.

Il n'a pas été donné suite à un premier rapport fait à la Chambre, le 14 mars 1843, parce que le pétitionnaire ne s'engageait pas à payer le droit d'enregistrement.

M. le Ministre des Travaux Publics a fait connaître, par lettre en date du 5 octobre 1850, que le sieur Barnard s'engageait au paiement du droit.

En conséquence, les renseignements recueillis lui étant favorables, et les pièces du dossier prouvant que les conditions de résidence sont remplies, votre commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer d'accueillir favorablement la demande du pétitionnaire.

Le Rapporteur,
BARON DE STEENHAULT.

Le Président,
P.-J. DESTRIVEAUX.
